

CONTACT

Mai 2016

Vol. 34
No 11

ISSN 0830 0084

MOT DU MAIRE

Plan de gestion des matières résiduelles

Nous sommes tous concernés par la gestion des matières résiduelles. La loi sur la qualité de l'environnement exige des MRC qu'elles se dotent d'un plan de gestion des matières résiduelles.

D'ici 2020, la politique québécoise exige le bannissement de l'enfouissement du papier, du carton, du bois et des matières organiques et exige la valorisation maximale des résidus de construction, de rénovation et de démolition.

Pour atteindre ces cibles, la MRC nous propose, dans son projet de Plan de gestion des matières résiduelles, cinq objectifs. Ceux-ci sont de réduire de dix % l'enfouissement, de donner l'accès au compostage à tous, de recycler 70 % du papier, carton, plastique, verre et métal, de réduire l'enfouissement des résidus du secteur de la construction de dix % et de valoriser à 100 % les biosolides.

Pour atteindre ces objectifs, nous avons besoin de votre participation. Tous les citoyens et organismes sont appelés à améliorer leurs pratiques de gestion des matières résiduelles. Cela ne se fera pas sans effort, mais le jeu en vaut la chandelle; nous y récolterons la qualité de notre environnement, la vraie richesse de notre territoire.

Notre MRC sera performante, si nous le sommes tous ensemble.

Francis St-Pierre, maire

MAIRE FRANCIS ST-PIERRE

CONSEILLERS

POSTE N° 1 YVE ROULEAU
POSTE N° 2 MARIE-ÈVE DUFOUR
POSTE N° 3 ROLAND PELLETIER
POSTE N° 4 JEAN-FRANÇOIS CHABOT
POSTE N° 5 DAVID LEBLANC
POSTE N° 6 FRANCIS RODRIGUE

- BUREAU MUNICIPAL 723-2816
- INCENDIE 911
- C. COMMUNAUTAIRE 723-1747
- SERVICE DES LOISIRS 725-5389
- SALLE POLYVALENTE 724-0900
- BIBLIOTHÈQUE 723-1747
- TÉLÉCOPIEUR 723-0436
- www.stanaclet.qc.ca
- COURRIEL : municipalite@stanaclet.qc.ca



LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la séance du 4 avril 2016.

Le directeur général/secrétaire-trésorier dépose les états financiers et comparatifs au 31 mars 2016.

Les élus municipaux acceptent le rapport financier des vérificateurs externes pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015. (Rés 2016-04-38)

Les élus municipaux acceptent la soumission de l'entreprise Anicet Proulx et fils au montant de 14 474,02 \$ toutes taxes incluses pour le nivelage des chemins de gravier. (Rés. 2016-04-39)

Les élus municipaux acceptent un transfert du surplus libre vers la réserve aqueduc et égout pour un montant de

23 400 \$ suite à la vente d'un terrain sur la rue Bérubé. (Rés. 2016-04-40)

Les élus municipaux donnent leur appui au projet du « Plan de protection et de mise en valeur du secteur Neigette » qui est présenté par la Corporation des Loisirs du Relais de la Coulée inc. ainsi qu'à sa demande de financement de 6 000 \$. (Rés. 2016-04-41)

Les élus municipaux adoptent le plan de mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie. (Rés. 2016-04-42)

Les élus municipaux autorisent la demande de subvention discrétionnaire pour les travaux de voirie 2016 auprès du député du comté de Rimouski monsieur Harold Lebel. (Rés. 2016-04-43)

Les élus municipaux versent une subvention de 12 000 \$ à la Corporation des Loisirs du Relais de la Coulée inc. pour la rénovation du bâtiment du 13, rang 1 Neigette Ouest. (Rés. 2016-04-44)

Une consultation publique est tenue pour la demande de dérogation mineure du 255, rue de la Gare.

Les élus municipaux acceptent en partie la demande de dérogation mineure du 255, rue de la Gare. (Rés. 2016-04-45)

Le conseil municipal offre ses condoléances à la famille de Gilles Proulx.

Le conseil municipal donne une motion de félicitations à madame Fay Chabot pour avoir remporté le titre de championne canadienne de boxe juvénile le 1^{er} avril 2016.

Il est à noter que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal au 318, rue Principale Ouest du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Ils sont aussi publiés sur notre site internet.

COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Il y aura collecte des résidus domestiques dangereux le 14 mai de 9 heures à 16 h à l'édifice des travaux publics de Rimouski, situé au 475, 2e Rue Est. Si vous avez des huiles, décupants, peinture, vieux ordinateurs, piles, bonbonnes de propane, etc., ce sera le moment idéal pour vous en départir.

Nous vous encourageons fortement à participer à cette collecte afin d'éviter que des produits dangereux se retrouvent dans la nature un peu partout. Vous devez apporter une pièce d'identité afin de prouver que vous êtes de Saint-Anaclet. Surveillez les journaux locaux, il en sera question dans les prochains jours.

De plus, je porte à votre attention qu'il est possible en tout temps d'apporter ces résidus au lieu d'enfouissement technique de Rimouski.

CONGÉ FÉRIÉ

Veuillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés le lundi 23 mai en raison de la Journée des Patriotes.

Vous désirez rencontrer le maire ?


Le maire Francis St-Pierre est disponible sur rendez-vous. Veuillez téléphoner au bureau municipal au 418 723-2816.

DÉFI ANACLOIS



La 3^e édition du défi anaclois Desjardins aura lieu le 11 juin. D'ailleurs nous sollicitons votre compréhension pour l'avant-midi de cette journée, car la circulation sera perturbée dans les rues Melchior-Poirier, 3e rang ouest, Principale Ouest, Lavoie, Proulx, Neigette et le petit Rang 3. Les épreuves à la course de 1,4 km, 5 km, 10 km et également un 5 km à la marche seront présentées sur notre beau parcours. Le Club Lions de Saint-Anaclet tient à promouvoir l'activité physique par cet événement et vous invite à y participer en grand nombre.

Soirée préinscription : tarif réduit : 5 \$ pour le 1.4 km et le 5 km marche, 10 \$ pour la course de 5 et 10 km.
C000000000000000000000000000000000020ette soirée se tiendra le mardi 10 mai de 17 h à 21 h

Pour plus d'information : Suivez-nous sur  Le défi anaclois,
Pierre-Luc Lavoie au 418 318-3574 ou Yann Bernier 418 318-1096

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil. Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil. Voici les dates des prochaines séances ordinaires :

2 MAI

6 JUIN

4 JUILLET

Mot des Jardins de Lessard



Conférence : N'oubliez pas notre conférence annuelle le 4 mai prochain à 19 heures à la salle communautaire Régis-Saint-Laurent.

Celle-ci a pour titre : Mauvaises herbes (de nos jardins)... ou plantes adventives comestibles! Venez en grand nombre, c'est gratuit! Il n'est pas nécessaire d'avoir un jardinet aux Jardins de Lessard pour y assister.

Distribution des jardinets : Nous distribuerons les jardinets le mercredi 25 mai prochain dès 18 h 45. Nous serons à la cantine ASL pour recevoir votre paiement (15 \$ pour un jardinet). Pour ceux qui ne l'ont pas fait, il est important de confirmer si vous prenez ou non un jardinet. De même, si vous êtes intéressés à avoir une parcelle de jardin pour l'été 2016, vous pouvez communiquer avec Gervaise au 418 722-8832.

LIGUE DE BALLE DONNÉE MOLSON DE SAINT-ANACLET

La Ligue de Balle Donnée Molson de Saint-Anaclet entreprendra sa 30^e saison le 22 mai prochain.

Afin de procéder au repêchage des joueurs, ceux-ci sont invités à s'inscrire auprès de Joël Proulx au 418 724-4899 ou Gaétan Pelletier au 418 722-7685 avant le 14 mai date du repêchage.

Les parties ont lieu à Saint-Anaclet les dimanches, lundis et mercredis à 19 heures et 20 h 45 pour une cédule de 18 parties en saison en plus des séries de fin de saison.

Gaétan Pelletier, secrétaire

CARREFOUR DES 50 ANS ET PLUS ST-ANACLET

Le souper fin de saison se tiendra le samedi 14 mai à 17 h 30. Un vin d'honneur sera servi à l'entrée. Vous devez apporter vos consommations. Il y aura de l'animation musicale avec René Morin.

Les billets sont en vente auprès de Jean-Marie Bouillon et aussi auprès des membres du C.A. Les billets pour le souper et la soirée sont à 20 \$ et pour la soirée seulement à 5 \$.

Réservez votre billet avant le 11 mai.



Consultation citoyenne St-Anaclet tient à son église

Une cinquantaine de personnes ont pris part à la consultation citoyenne tenue le samedi 9 avril dernier. À la suite des présentations de 4 panélistes, les participants ont eu l'occasion de s'exprimer dans des ateliers de discussions dont voici les faits saillants.

- Les gens sont préoccupés par l'avenir de l'église et du presbytère. Majoritairement, ils tiennent à la présence du culte dans l'église, mais il est important d'envisager d'autres utilisations tout en conservant son cachet et son architecture.
- Plusieurs idées d'utilisation de l'église ont été soumises, généralement vers la culture et les arts.
- Plusieurs personnes ont soulevé les besoins d'espaces pour tenir des activités communautaires et scolaires
- Pour le presbytère, on préconise un changement de vocation locative, qui génère des revenus. On a parlé de café-rencontre, de petits commerces des produits du terroir, d'espaces pour des professionnels et d'intégration à un circuit touristique.

Un grand nombre d'idées ont émergé de cette consultation. Beaucoup de participants nous ont dit avoir apprécié ce type de consultation, accessible, ouverte, efficace et conviviale.

Un rapport d'événement exhaustif sera rédigé par la SADC et présenté au comité de sauvegarde et à la Fabrique. Ce bilan permettra de cibler les orientations à privilégier dans la mise en place d'un plan d'action. La population sera informée tout au long de l'avancement des travaux.

Claude Roy,
marguillier et animateur du comité de sauvegarde

BARILS RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE RAPPEL

Depuis 2012, nous distribuons jusqu'à 50 barils récupérateurs d'eau par année et nous désirons continuer. Ceux et celles qui désirent obtenir un baril pour la somme de 25 \$ doivent téléphoner au bureau municipal pour en faire la réservation. Nous prenons les 50 premières réservations. Nous prendrons les réservations jusqu'au 13 mai à 16 h 30.

PORTRAIT DES BÉNÉVOLES

Le **Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette** a pour mission de promouvoir l'action bénévole dans les différents secteurs de l'activité humaine. Le Centre répond à certains besoins du milieu tout en soutenant les bénévoles et les organismes qui ont recours à ses services.

Le Centre, en concertation avec différents organismes de la région, est porteur d'un projet dont le but est la mise en commun des expertises terrains de bénévolat sur le territoire de la MRC Rimouski-Neigette. À cet effet, nous souhaitons rencontrer les personnes qui s'impliquent bénévolement afin de mieux connaître les réalités vécues, mettre en lumière les réalisations et les besoins.

Ultimement, une journée « forum » de concertation, de formation et d'information sera organisée à l'automne 2016 réunissant les bénévoles de toute la MRC Rimouski-Neigette.

Nous serons présents à Saint-Anaclet le 9 mai à 19 heures

Votre présence est importante pour nous.

Merci de confirmer votre participation par courriel :

louise-planté.cabriki@globetrotter.net

ou par téléphone à Louise Plante: 418 722-7010 ext.103

COLLECTE DES REBUTS MONSTRES

Nous offrons notre service de ramassage des gros rebuts durant la **semaine du 9 mai 2016**. Cette collecte spéciale vous permet de vous débarrasser d'objets tels que vieux mobilier, appareil ménager, etc. qui ne peuvent être recueillis lors de la collecte normale des déchets. Afin de nous aider à assurer le bon déroulement de cette collecte, nous vous demandons de respecter les directives suivantes :

- Les rebuts doivent être obligatoirement placés en bordure de la rue. En aucun temps, les employés municipaux ne sont autorisés à se rendre sur votre terrain.
- Les résidus verts (branches, feuilles mortes et gazon) et les matériaux de construction ne sont pas ramassés.
- **De plus, tout le matériel informatique et électronique (ordinateur, écran, imprimante, télécopieur et téléviseur) ne sera pas ramassé.**

MATÉRIAUX ACCEPTÉS LORS DE LA COLLECTE

Les meubles, les électroménagers, les matelas, les sommiers, les balançoires, les bicyclettes et les chauffe-eau.

Les personnes désireuses de bénéficier de ce service doivent obligatoirement s'inscrire **avant le 6 mai à 16 h 30** en composant le 418 723-2816 pour donner leurs coordonnées.

La collecte débutera dès le **lundi 9 mai à 8 heures** par le secteur est du village, suivra ensuite le secteur ouest et le secteur de Neigette.

CERCLE DE FERMIERES DE ST-ANACLET

Avec le soleil du printemps, chères fermières amènent ton sourire et ta bonne humeur à la réunion mensuelle le mercredi 11 mai à 19 h 30 à la salle Réal-Lamontagne.

Bienvenue à toutes !!

Un gros merci à nos commanditaires Jacques Lévesque et au Resto ASL ainsi qu'à toutes les personnes qui nous ont aidés lors de notre brunch qui fut un succès !!

Le cercle de fermières de St-Anaclet par Augustine Lavoie 418 723-1519

• N'oubliez pas de venir en grand nombre au **marché aux puces** qui se tient le samedi 7 mai de 9 h à 16 h.

• La **distribution de compost** se fera le samedi 21 mai de 9 h à 15 h. Le compost étant en vrac, vous devrez apporter vos pelles et contenants et les remplir vous-mêmes. Vous pourrez prendre jusqu'à l'équivalent d'une remorque (trailer) domestique. Une preuve de résidence vous sera demandée.

• La **Fondation des tracteurs** roses recueille

présentement des articles pour vendre lors du **marché aux puces du 7 mai 2016**. Les argents recueillis seront remis à l'Association de la Déficience intellectuelle de la région de Rimouski. Pour les articles à donner, communiquez avec Carl au 418 725-5389. Merci

• Le **Comité d'embellissement** tiendra sa soirée de lancement le mardi 31 mai au centre communautaire Réal-St-Laurent à 19 h 30. Vous aurez plus de détails dans le Contact fleur

CHANGEMENT - APPLICATION VOILÀ – NOUVEAU LIEN

Nous vous rappelons que VOILA est une application pour signaler des problèmes non urgents au bureau municipal tel qu'un lampadaire brûlé, un nid-de-poule, etc.



Soumettre une requête en ligne n'aura jamais été si simple et si rapide!

À l'aide de la géolocalisation, le citoyen peut cibler un bris ou simplement inscrire une adresse civique à proximité du problème. Ensuite, le citoyen doit sélectionner la nature du problème, ajouter une description et prendre une photo. Finalement, Voilà! achemine la demande à la municipalité.

Que ce soit un problème d'égout, un panneau de signalisation brisé ou autre situation, aidez-nous à répertorier les problèmes afin que nous puissions prioriser nos interventions. Plus il y a d'utilisateurs de Voilà!, plus notre communauté sera prise en main.

Vous avez des questions, des suggestions ou des commentaires ?

municipalite@stanaclet.qc.ca
ou
du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h, 13 h à 16 h 30
tél. : 418 723-2816,
au 318, Principale Ouest

Rédaction : Joanne Pinel
Mise en page : Richard Ruest
Impression : Impressions L P Inc.
Prochaine parution : juin 2016
Tombée des articles : 20 mai 2016



Voici le lien de la nouvelle plateforme : www.appvoila.com/fr/signalement



Desjardins Caisse de la Rivière Neigette

Après 34 années au service de la caisse Desjardins de la Rivière Neigette au poste d'agente, soutien aux opérations et services aux membres, madame France Forbes va prochainement pouvoir apprécier une retraite bien méritée. Les employés et dirigeants de la caisse tiennent à remercier madame Forbes pour le travail, la motivation et l'esprit d'équipe qui l'a caractérisée au cours de ses nombreuses années et lui souhaitent tout ce qu'il y a de meilleur pour ce nouveau départ. Excellente retraite !



LES JARDINS DU MONDRAIN : AFFAIRE CONCLUE !

C'est en mai 2016 que les Jardins du Mondrain vont devenir propriétaires de l'immense terrain de plus de 22 hectares (ancienne gravière), situé non loin du Mondrain, entre les 2^e et 3^e Rangs Ouest de Saint-Anaclet.

Notre président, Richard Boulanger, et notre vice-président, Pierre-Paul Côté, signeront l'acte de prise de possession du terrain cédé gratuitement par l'entreprise mont-jolienne Claveau Concassage et Granulats.

Ce geste juridique nous mènera à l'étape des réalisations concrètes : ainsi, les membres de l'association pourront non plus seulement rêver à l'avenir de ce superbe héritage, mais à en décider collectivement. Protéger, développer et améliorer ce coin de territoire est maintenant à la portée de l'association qui compte près de 50 membres résidant principalement sur le territoire de Saint-Anaclet.

Anaclois et Anacloises qui avez l'esprit communautaire et entrepreneurial, il n'en tient qu'à vous de faire partie de ce projet d'avenir. Consultez notre site web pour connaître nos aspirations; elles sont peut-être aussi les vôtres : www.jardinsdumondrain.com.

Maître de ses choix

Vous avez plus de 50 ans.

Vous êtes en réflexion face à un éventuel changement de milieu de vie.

Le programme « **Maître de ses choix** » est conçu pour vous.

Maître de ses choix, c'est :

- o Des ateliers en petit groupe, échanges et réflexions;
- o Des séances d'information, des professionnels invités;
- o Une aide utile à la prise de décision;
- o Dans votre municipalité;
- o **C'est gratuit!**

Ce programme vise à :

- Augmenter les connaissances sur la préparation psychologique, matérielle et organisationnelle face à un changement de milieu de vie.
- Augmenter la capacité de chaque participant à maintenir et augmenter son pouvoir d'agir dans toutes les étapes de ses décisions et orientations.
- Faire connaître les ressources et services existants dans notre MRC.

Information et inscription : 418 724-0122

Messagerie : cia-rimouski@globetrotter.net



RAPPEL— COURS DE GARDIENS AVERTIS

Comme chaque printemps, le Service des loisirs et de la culture organise une formation de gardiens avertis avec la collaboration de l'Ambulance St-Jean. Pour que celle-ci ait lieu, nous devons avoir un groupe de 12 à 15 jeunes âgés de 11 ans et +.



Cette formation se donnera soit le samedi ou le dimanche de 8 h 30 à 16 h 30 et le coût est de 48 \$. La date sera fixée dès que nous aurons le nombre d'élèves requis.

Pour infos et inscriptions, communiquez avec Carl au 418 725-JEUX (5389).

UN P'TIT PEU D'URBANISME

La cour d'école n'est pas un parc à chien donc SVP un peu de civisme

Cet article s'adresse aux propriétaires de chiens qui empruntent la cour de l'école pour leur faire faire un peu d'exercices. Cette propriété appartient à l'École des Sources et sert à amuser nos jeunes la fréquentant. Donc, s'il vous plaît, soyez responsable et ramassez au moins les matières fécales de votre animal de compagnie. Si j'écris cet article, c'est bien entendu parce que nous avons reçu de nombreuses plaintes. Pensez-y!

Voici une partie de ce que contient le **règlement sur les animaux de compagnie (286-2002) :**

Article 16

Nuisances

16.1 Nuisances générales

Les faits, circonstances, gestes et actes ci-après énoncés constituent des nuisances au sens du présent règlement, sont considérés comme des infractions et sont prohibés :

A) Le fait, pour un chien, d'aboyer, de hurler ou de gémir de façon à troubler la paix et la tranquillité d'une ou de plusieurs personnes;

B) Le fait, pour un animal, de causer des dommages à la propriété publique ou privée;

D) Le fait, pour un chien, de se trouver dans les endroits publics avec un gardien incapable de le maîtriser en tout temps;

E) Le fait, pour un gardien, de laisser uriner son animal sur une pelouse ou un arrangement floral d'une place publique ou d'une propriété privée autre que la sienne;

F) Le fait, pour un gardien, d'omettre de nettoyer toute propriété publique ou privée salie par le dépôt de matières fécales de son animal;

IMPORTANT - ABRI D'HIVER - IMPORTANT

« L'installation d'un abri d'hiver est permise entre le 15 octobre d'une année et le 1^{er} mai de l'année suivante. **En dehors de cette période, l'abri d'hiver doit être entièrement démonté, incluant la structure.** Tout abri d'hiver doit être construit de plastique, toile tissée ou de panneaux peints démontables. »

Pour avoir plus de détails sur ce règlement ou pour toute autre question sur la réglementation municipale, n'hésitez pas à communiquer avec moi.

Marie-Hélène Michaud, inspectrice en bâtiment et en environnement,

PARTENAIRES DU COMITÉ PETITE ENFANCE COSMOSS RIMOUSKI-NEIGETTE

Les partenaires du Comité Petite Enfance COSMOSS Rimouski-Neigette vous invitent à célébrer la *Semaine québécoise des familles* qui aura lieu du **9 au 15 mai prochain**. Tout au long de la semaine, un éventail d'activités sera proposé aux familles leur offrant l'occasion de découvrir différents organismes dédiés au mieux-être des familles. La programmation complète sera disponible sur les sites des organisations partenaires soient la Ville Rimouski, le Centre périnatal entre deux vagues, Accueil maternité et la Maison des familles Rimouski-Neigette.

Cette année c'est sous le thème « Plein de familles, plein de réalité » que le Réseau Québec famille nous invite à célébrer la famille. La Semaine québécoise des familles 2016 offre une opportunité de souligner l'évolution des mentalités et des pratiques familiales ainsi que la grande richesse que cela engendre dans tous nos milieux.

Pour clôturer la semaine, la **Fami-Fête** se déroulera le **samedi 14 mai de 10 h à 15 h** au Colisée Financière Sun Life de Rimouski. Cet événement **gratuit** invite les familles à apporter leur pique-nique et à venir profiter des activités et animations proposées sur place. Animation avec Chaminou et ses amis et l'escouade Naître et grandir, fermette, jeux gonflables, mur d'escalade et une foule d'autres activités attendent les familles. Précisons que les familles de la MRC Rimouski-Neigette sont les bienvenues à l'ensemble des activités.



Annie Perron
Coordonnatrice à la vie communautaire

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
annie.perron@ville.rimouski.qc.ca
www.ville.rimouski.qc.ca

RAPPEL— JOBBINES ADOS

La table d'harmonisation des loisirs pour les aînés mettait en place dernièrement un programme qui vise à faire exécuter par des jeunes âgés de 12 à 16 ans une gamme de menus travaux résidentiels tels que: peinture, bois de chauffage, tondage et raclage et autres. Le service des loisirs et de la culture de la municipalité a en sa possession une liste de noms de jeunes ainsi que leurs coordonnées qui désirent offrir leurs services pour effectuer ces travaux.

Cette offre de service est offerte à tous les résidents de la municipalité. Nos jeunes sont prêts à travailler et attendent votre appel. Il ne manque que vous et vos petites jobbines.

Pour obtenir la liste de jeunes ainsi que des renseignements sur ce programme, communiquez avec Carl au 418 725-5389.

INSCRIPTIONS CAMP DE JOUR



Veillez prendre note que les inscriptions pour le camp de jour se tiendront les 8 et 9 juin de 16 h 30 à 18 h 30 au Centre communautaire situé au 3, rue Principale ouest.

La coordonnatrice se rendra à l'école des Sources la semaine précédant l'inscription pour distribuer des dépliants explicatifs à vos enfants sur la durée, les horaires, les coûts et le service de garde.

Pour plus d'informations, composez le 418 725-5389 et demandez Carl ou le 418 318-3635 et demandez Carole-Anne.

N.B. Pour les inscriptions tardives, des frais supplémentaires de 25 \$ seront demandés pour chaque famille.



HORAIRE DU LOCAL DES JEUNES

Le local des jeunes sera dorénavant ouvert les mercredis et jeudis de 18 h à 22 h et le local fermera ses portes pour la période estivale le 23 juin.

